



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté

Secrétariat du principal

Affaire suivie par : Nathalie Loué

Mél : ce.0711054k@ac-dijon.fr

Tel : 03.85.20.52.60



COLLEGE SAINT – EXUPERY
626 RUE SAINT – EXUPERY
71000MÂCON

**DOSSIER DE CANDIDATURE
SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES 2021-2022**

TEST DE RECRUTEMENT

03/05/2021 A 17H00 (COSEC collège Saint Exupéry)



Vous trouverez dans le dossier suivant :

- Présentation des 3 sections sportives scolaires qui ouvrent à la rentrée 2021 avec la charte commune aux élèves des sections sportives (page 2 et 3), **à conserver**.
- La **fiche de candidature recto-verso (p 4 et 5) dûment complétée, pour une des sections sportives, à remettre en main propre lundi 3 mai 2021 (jour des tests d'entrée auxquels tous les élèves candidats doivent se présenter avec un responsable légal), accompagnée d'une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse** pour l'envoi de la réponse aux familles après réunion de la commission de sélection des dossiers. La sélection se fera sur des critères sportifs et scolaires (volonté de progresser et désir de réussir, qualités physiques et sportives, motivation pour l'activité...)

Quelle que soit la décision pour votre enfant, si le collège Saint Exupéry est le collège de secteur, vous devrez ensuite l'inscrire selon la procédure définie en fonction du protocole sanitaire au cours du mois de juin. Au titre du « parcours particulier de l'élève », une dérogation peut être demandée auprès de l'établissement d'origine pour intégrer une des sections sportives, si le collège Saint Exupéry n'est pas le collège de secteur.

OUVERTURE
2021-2022

SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES



Tu aimes le sport et tu as envie d'atteindre un bon niveau de pratique, tout en t'impliquant dans ta scolarité ? Alors la SECTION SPORTIVE EST FAITE POUR TOI ... et au collège Saint Exupéry, tu as le choix ...

OBJECTIFS

- CONCILIER PASSION SPORTIVE ET REUSSITE SCOLAIRE DANS UNE ACTIVITÉ AU CHOIX
- SE PERFECTIONNER DANS L'ACTIVITÉ CHOISIE (de la découverte à l'excellence) EN SE SERVANT DE L'APPUI D'UN CLUB SUPPORT
- S'EPANOUIR SCOLAIREMENT ET SPORTIVEMENT

ATHLETISME
(Partenariat EAM)
40 places réparties
sur 4 niveaux



FUTSAL
(Partenariat UFM)
30 places réparties
sur 4 niveaux



BASKET FEMININ
(Partenariat CBBS)
24 places réparties
sur 4 niveaux



DEPASSEMENT DE SOI

ASSIDUITE

PLAISIR

SANTE
BIEN-ETRE

-3h d'entraînement par semaine dans l'activité sportive choisie, réparties sur deux créneaux inscrits à l'emploi du temps de l'élève, en plus des enseignements obligatoires

-Entraînements co-encadrés (professeur EPS + éducateurs clubs) sauf pour le basket

-Engagement sur les 4 années du cursus scolaire, de la 6^e à la 3^e

-Suivi scolaire afin de permettre la réussite de l'élève engagé dans le cursus

-Pratique compétitive recherchée (licence UNSS et/ou club souhaitable)

-Respect des règles de vie de l'établissement (Cf. Règlement intérieur du collège + Charte spécifique SSS)

-NON CUMULABLE AVEC UNE AUTRE OPTION PROPOSÉE AU COLLEGE (Bi-langue, Latin, Langue des signes, LCE anglais ...)

REUSSITE
EDUCATIVE

PERSEVERANCE

REUSSIR
AUTREMENT

CITOYENNETÉ

**SECTIONS OUVERTES À TOUS = non licenciés et/ou faisant partie d'un autre club =
TEST DE RECRUTEMENT LUNDI 03 MAI A 17H00 (COSEC SAINT EXUPERY)**

CHARTRE COMMUNE AUX ELEVES DES SECTIONS SPORTIVES DU COLLÈGE SAINT EXUPÉRY

Votre enfant fait partie d'une SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ce qui implique le respect d'un certain nombre d'engagements :

1. Faire preuve de la plus grande **assiduité** tant à l'entraînement qu'en cours. Faire son travail d'élève et adopter vis à vis de son travail personnel une attitude compatible avec l'obtention des meilleurs résultats possibles.
2. La présence en cours « section sportive » est obligatoire : seul le professeur responsable de l'activité peut dispenser l'élève en fonction du certificat médical présenté.
3. L'élève s'engage pour les 4 années de sa scolarité au collège, et l'inscription en section sportive ne permet pas de choisir d'autres options facultatives. L'activité ne pourra pas être arrêtée sauf cas exceptionnel étudié avec le groupe de pilotage de la Section.
4. Chaque trimestre, votre enfant aura une appréciation sur son bulletin, indiquant son assiduité, ses progrès et son investissement dans la section sportive choisie.
5. Une licence UNSS sera proposée aux élèves intégrant la Section Sportive Scolaire, dans un objectif de participation à diverses compétitions (le mercredi après midi). En effet, la pratique scolaire s'inscrit dans un cadre compétitif et les progrès ne seront visibles qu'à travers ce biais.
Prix de la licence = 25 € annuels
6. Toutes les convocations aux compétitions et/ou formations dans le cadre de l'UNSS devront être honorées. Toutes les dates seront communiquées à l'avance aux familles et aux élèves, dans un souci d'organisation. **LA PARTICIPATION AU CROSS DE DISTRICT UNSS** en fait partie. Lors de chaque compétition, une convocation sera donnée. Elle devra impérativement être rendue au professeur responsable. Un horaire sera donné à l'élève et il devra impérativement le respecter.

RAPPEL :

Dans le cadre des activités sportives de l'AS, les élèves sont soumis à l'application du règlement intérieur du collège. Un comportement exemplaire est attendu, en cours et en compétition.

REFERENTS A CONTACTER POUR PLUS D'INFORMATIONS

Futsal= Julien Perbet (julien.perbet@ac-dijon.fr)

Athlétisme : Olivier Toulant (Olivier-Jacques.Toulant@ac-dijon.fr)

Basket féminin : Laure. Belleville (charnay.basket@gmail.com) et Loïc Jacquier (loic.jacquier@ac-dijon.fr)

FICHE DE CANDIDATURE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

**LE DOSSIER DOIT ÊTRE RAPPORTE COMPLETÉ LE LUNDI 03 MAI 2021, DATE DES TESTS DE SELECTION
(REMISE EN MAIN PROPRE LE JOUR DU TEST)**

NOM de l'élève

PRENOM

DATE DE NAISSANCE

SEXE: M F

| | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| NOM, PRENOM du responsable légal 1 | NOM, PRENOM du responsable légal 2 |
| ADRESSE | ADRESSE : |
| ADRESSE ELECTRONIQUE (MAIL) | ADRESSE ELECTRONIQUE (MAIL) |
| TELEPHONE | TELEPHONE |

ETABLISSEMENT FREQUENTÉ EN 2020-2021 ET COLLEGE DE SECTEUR

.....

DEROGATION DEMANDEE : OUI NON

NIVEAU DE CLASSE FREQUENTÉ EN 2021-2022

CHOIX DE LA SECTION SPORTIVE

ATHLETISME

FUTSAL

BASKET FEMININ

Pratique fédérale ? OUI NON Si oui, dans quel club ?

Autre(s) sport(s) pratiqué(s)

Je sollicite l'admission de mon enfant, ci dessus nommé, dans la section sportive scolaire du collège Saint Exupéry choisie. J'ai bien pris connaissance des conditions de recrutement, de la charte commune aux sections sportives et des modalités de fonctionnement de la section.

Signature de l'élève :

Date et signature des responsables :

Motivation écrite de l'élève pour s'engager dans la section sportive choisie

.....

.....

.....

.....

.....

.....

***Avis motivé du professeur principal ou du professeur des écoles concernant la candidature de l'élève
(Implication scolaire, comportement, motivation sportive...)***

.....

.....

.....

.....

NOM ET SIGNATURE DU PROFESSEUR :

Si licencié en club, avis motivé du club et/ou de l'entraîneur

.....

.....

.....

NOM ET SIGNATURE DE L'EDUCATEUR

CADRE RESERVE AU COLLEGE SAINT EXUPERY (Ne pas compléter par le candidat)

Avis professeur responsable de l'activité

Décision d'admission en section sportive scolaire

.....

ADMIS NON ADMIS LS :